



Direction de l'Education et des lycées

2025/07/00573

A R R E T E

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

- VU le Code général des collectivités Territoriales
- VU le Code de l'Education, notamment ses articles R531-52 et R 531-53
- VU l'arrêté n° 2025/07/00351 du 24 juillet 2025 portant délégation de signature,
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional n°CP-2022-06/15-120-6871 du 30 juin 2022, relative à la fixation des tarifs de restauration et d'hébergement des EPLE,
- VU la délibération de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional n° AP-2025-06 / 01-97037 des 26 et 27 juin 2025 relative à la fixation des tarifs de restauration pour les agents régionaux des lycées,
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional n°CP-2025-09 / 08-97957 du 26 septembre 2025 relative à la fixation des tarifs de restauration pour les agents d'Etat catégories B et C,
- VU la proposition faite par le Conseil d'Administration du TLPU097 LYCEE EDOUARD HERRIOT

ARRÊTE

- Article 1^{er}** : Les tarifs de restauration et d'hébergement du TLPU097 LYCEE EDOUARD HERRIOT, pour l'année 2026 sont fixés selon le tableau ci-joint.
- Article 2** : Madame la directrice générale des services, Monsieur le Payeur Régional, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 3** : Le présent arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Lyon, le

Pour le Président et par délégation

La Responsable du Service
Pilotage Cadre de vie lycéenne

Françoise GEREY

Signature numérique de Françoise
GEREY

Date : 2025.11.18 10:19:34 +01'00'

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2026

Code Région et nom de l'établissement :

TLPU097 LYCEE EDOUARD HERRIOT

CATEGORIES	TARIFS 2026	AUGMENTATION %
Tarif ticket élèves	4,90	
TICKET OCCASIONNEL ELEVE	7,50	
FORFAIT INTERNAT 5 JOURS	1 665,00	
INTERNE / EXTERNE	1 500,00	
INTERNE / HEBERGE	1 815,00	
TARIF AGENT REGIONAL	2,80	
TARIF AGENTS ETAT CATEGORIES B et C	2,80	
Tarif 1 - INM < ou = à 466	3,85	
Tarif 2 - INM > 466	5,30	
Repas extérieur	7,50	
Petit déjeuner	2,30	
Repas amélioré	15,00	
Repas exceptionnel	24,00	